

CERTIFICAT D'HOMOLOGATION PISTE NATIONALE

L'homologation de(s) la (les) piste(s) suivante(s) est confirmée : oui

LIEU OU STATION: Val D'Isère

Discipline	DESCENTE	DESCENTE	SUPER GEANT	
Piste pour :	H. 🖂 D.	H. 🖂 D. 🖂	H. 🖂 D. 🖂	H D
Nom de la piste	0.К			
Catégorie	Toutes categ.	Toutes categ.	Toutes categ.	
Altitude départ (m) :	2705	2580	2408	
Altitude arrivée (m) :	1810	1810	1810	
Dénivelé (m) :	895	770	598	
Longueur (m):	3312	3037	2142	
Sous le N° d'homologation	3739/11/19	3740/11/19	3741/11/19	

Piste(s) enregistrée(s) par la Fédération Française de Ski conformément aux prescriptions du RFCS.

Inspecteur :Jean Lou Costerg

Fait le :24 novembre 2019

Le Responsable National des Homologations de Pistes Alpines.

Fédération Française de Ski 50, rue des Marquisats - B. 9 2451 74011 ANNES Y BEDIX Tél. 04.50.51 40.34 Fax 04.59 61-75.90 Date d'expiration (1):

07/24

Le Président de la FFS

(1): La date d'expiration peut être remise en cause si la piste a subie des modifications naturelles ou artificielles ou que les règlements et les caractéristiques techniques n'ont pas été modifiés. (Voir article 11.3.8 – Homologation des pistes)